



CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2025-2026

Recommandations pour l'écosystème québécois du livre

Mémoire présenté au ministre des Finances
le 14 février 2025



Livres Québec est une table de concertation interprofessionnelle qui regroupe les associations représentatives du milieu du livre, qui permet d'échanger et de prendre position sur les enjeux qui touchent le secteur. Par leurs actions, ses membres veillent collectivement au bon fonctionnement de l'écosystème québécois du livre ainsi qu'à la valorisation de la lecture et de littérature québécoise.



L'**Association des bibliothèques publiques du Québec (ABPQ)** est la principale association regroupant les bibliothèques publiques québécoises. Depuis 1984, elle exerce un leadership dans le but d'assurer le développement, le positionnement stratégique et le rayonnement des bibliothèques publiques du Québec. L'ABPQ sensibilise les décideuses et les décideurs à l'importance d'un service de bibliothèque de qualité pour un accès démocratique et universel des citoyennes et des citoyens au savoir et à la culture.



Créée en 1969, l'**Association des libraires du Québec (ALQ)** est un intervenant majeur dans l'industrie du livre. Elle compte près de 140 librairies indépendantes membres réparties sur tout le territoire du Québec, dont quelques-unes hors Québec. Sa mission est de contribuer au succès des librairies indépendantes, au développement professionnel des libraires et de rallier l'écosystème afin de faire rayonner les livres et la lecture.



L'**Association des distributeurs exclusifs de livres de langue française (ADELFF)** est l'association professionnelle qui représente les diffuseurs et les distributeurs exclusifs de livres en langue française actifs sur le marché québécois et canadien-français. Ses membres diffusent et distribuent en librairies et dans tous les autres points de vente de livres des ouvrages en tous genres publiés au Québec, au Canada français et ailleurs dans toute la francophonie mondiale.



L'**Association nationale des éditeurs de livres (ANEL)** est née en 1992 de la fusion entre l'Association des éditeurs (1943) et la Société des éditeurs de manuels scolaires du Québec (1960). L'ANEL regroupe plus de 115 maisons d'édition de langue française au Québec et au Canada. Sa mission est de représenter et soutenir ses membres afin de favoriser la santé de l'édition québécoise et franco-canadienne ainsi que le rayonnement du livre et des créateurs et des créatrices à l'échelle nationale et internationale.



Fondée en 1983, la **Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire (FQCMS-Coopsco)** est l'organisme provincial qui représente les coopératives en milieu scolaire membres COOPSCO, les soutient dans la réalisation de leur plan d'affaires, les appuie dans leur offre de services et contribue à leur développement et au succès. Elle regroupe près de 55 coopératives en milieu scolaire présentes dans plus de quatre-vingt-dix (90) établissements scolaires.



Fondée en 1977, l'**Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ)** est un syndicat professionnel qui œuvre depuis plus de 45 ans à la défense des droits socioéconomiques des artistes de la littérature, ainsi qu'à la valorisation de la littérature québécoise au Québec, au Canada et à l'étranger. Elle regroupe aujourd'hui près de 1 600 membres représentant toutes les pratiques littéraires.

RECOMMANDATIONS DE LIVRES QUÉBEC

Dans ce présent mémoire, Livres Québec présente deux recommandations :

1. Un investissement accru dans le secteur du livre et de l'édition;
2. Un financement pour la réalisation de l'Année de la lecture et du livre.

Recommandation 1 : Accroître le financement du secteur du livre

Livres Québec tient à souligner l'importance du financement provincial pour le secteur du livre et pour tous ses protagonistes.

Nous recommandons au gouvernement du Québec de reconduire les investissements dédiés au secteur du livre du [Plan pour consolider, faire briller et propulser le milieu culturel \(2022-2025\)](#), lancé par le ministère de la Culture et des Communications en 2022. Ces investissements demeurent toujours essentiels pour assurer une prévisibilité et la stabilité du secteur du livre québécois. Plus précisément, Livres Québec recommande de maintenir les bonifications suivantes :

- le programme d'aide aux éditeurs de livre de la SODEC (2 M\$),
- le programme d'aide aux librairies agréées de la SODEC (500 000 \$),
- le programme pour les associations et les projets collectifs de la SODEC (4 M\$),
- le programme SODEXPORT de la SODEC (3 M\$),
- le programme de bourses aux artistes du CALQ pour soutenir la relève (10 M\$),
- le programme de rayonnement international pour les tournées internationales (3M\$).

Dans le contexte inflationniste, les besoins du secteur du livre deviennent encore plus criants. Les artistes, les maisons d'édition, les librairies, les bibliothèques et les associations comptent sur la SODEC, le CALQ et le ministère de la Culture et des Communications pour les appuyer dans leurs actions et leurs projets. Une bonification pérenne des aides au secteur du livre et une indexation des subventions sont souhaitées par Livres Québec, une demande partagée par nombre d'acteurs et d'actrices du milieu culturel.

Livres Québec recommande également de reconduire la [Mesure de soutien aux associations visées par la loi sur le statut professionnel de l'artiste](#) afin de poursuivre l'accompagnement offert aux associations qui ont dû revoir leur mandat de négociation et de les outiller adéquatement pour mieux naviguer dans le nouveau cadre législatif de la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, du cinéma, du disque, de la littérature, des métiers d'art et de la scène (RLRQ, chapitre S-32.1).

Pour répondre aux besoins de la population québécoise, il importe également d'[investir dans le réseau des bibliothèques publiques du Québec](#) afin de le rendre plus performant et actuel. Livres Québec recommande de soutenir le développement de la stratégie numérique des bibliothèques publiques et son déploiement auprès de l'ensemble du réseau (2,57 M\$ en 2025), et d'aider le secteur en finançant un diagnostic de la main-d'œuvre pour les bibliothèques publiques autonomes au niveau provincial (475 000 \$ en 2025).

Recommandation 2 : Un financement pour la réalisation de l'Année de la lecture et du livre

Nous recommandons que le gouvernement du Québec investisse dans la lecture comme priorité de société en octroyant un financement de 10 M\$ pour l'Année de la lecture et du livre.

Livres Québec tient à exprimer sa reconnaissance au gouvernement pour avoir répondu favorablement à sa demande formulée dans le cadre de [Lecture, priorité nationale](#). En initiant un comité des partenaires de l'Année de la lecture et du livre et en créant, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) participe activement à la promotion de la lecture au Québec et la cocréation du projet entre toutes les instances concernées permettra sans aucun doute d'augmenter l'impact de nos actions. Ce geste significatif témoigne de l'engagement du gouvernement du Québec envers cette cause essentielle et consolide l'importance de la lecture.

Les études démontrent qu'une personne sur cinq, au Québec, éprouve des difficultés majeures à comprendre un texte écrit – une donnée alarmante qui ne tend malheureusement pas à s'améliorer. C'est entre autres pour cette raison que Livres Québec a interpellé le gouvernement sur cet enjeu et espère que ce projet structurant demeurera une priorité en accordant le financement nécessaire à sa réalisation.

En finançant la réalisation de l'Année de la lecture et du livre, le gouvernement reconnaîtrait de façon tangible l'importance de la lecture. Il fera non seulement la preuve de sa compréhension du rôle crucial que joue la lecture dans la société, il présentera aussi une volonté claire de renforcer la langue française et la culture québécoise. Une position et des actions qui contribueront à mettre en lumière les inestimables bienfaits de la lecture sur de multiples aspects sociaux et personnels : développement de l'esprit critique, amélioration des compétences linguistiques, élargissement des horizons intellectuels, et bien plus encore.

Un tel financement entraînera inévitablement un appel à l'action et enverra un signal fort à toutes les générations sur l'importance de la lecture comme outil de croissance personnelle, sociale et professionnelle. Chez les jeunes, la lecture favorise l'enrichissement du vocabulaire, de la compréhension orale et de la curiosité – des compétences essentielles pour réussir l'entrée à la maternelle et favoriser la réussite éducative de nos jeunes. Or, ces constats sont encore trop peu connus de la population et l'Année de la lecture et du livre demeure une belle occasion d'en faire la promotion.

De même, en invitant d'autres ministères à prendre part à l'initiative, le MCC confirmera que l'importance de la lecture dépasse les domaines de la culture et de l'éducation et qu'elle revêt tout autant de retombées positives en matière d'emploi, de santé, de famille, de francisation, d'accueil des nouveaux arrivants et arrivantes, de développement de la citoyenneté, de renforcement de la langue française, et plus encore !

Il ne fait aucun doute que l'Année de la lecture et du livre aura un impact durable sur la société, et Livres Québec souhaite fermement la voir se réaliser.